

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

*Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.*

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

*« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.*

*« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.*

*« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »*

---

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

#### ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

**F. P. GAUVIN**

**FABRICANT**

**d'ameublements d'églises**

**IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX**

**324, rue St-Jean, = QUEBEC**

**J. E. GAGNON & CIE**

Opticiens, Spécialistes, Manufacturiers.

160, rue ST-JEAN,

QUÉBEC.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**STATUES**

**PRIX  
BAS**

*Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.*

*Nous nous occupons aussi et spécialement de*

**DÉCORATION D'ÉGLISES.**

**ALYRE PREVOST, SCULPTEUR, STATUAIRE 26, St-Stanislas, Québec.**

Casier 12

Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

**VINS DE MESSE**

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

**J. BAILLARGEON**

Bureau :

64, rue St-Pierre,  
**QUÉBEC.**



# L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

## LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

**Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;**—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste.

**Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.**—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

**Le Guide des Comités paroissiaux:** Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique; Editions de l'Action Sociale Catholique: 10 sous l'unité; \$1.00 la douzaine; \$6.50 le cent.

### ABONNEMENTS

**L'Action Sociale.** — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Edition quotidienne: 12 mois, \$3.00; 8 mois, \$2.00; 4 mois, \$1.00.

Edition hebdomadaire: 1 an, \$1.00

**La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique:** Revue hebdomadaire de doctrine et d'informations religieuses. Prix: 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les Etats-Unis et l'Union postale \$1.50. — Payable d'avance.

**Le Croisé.** — Bulletin mensuel d'action sociale catholique, et organe de la Croix Noire. Prix: 1 an, 50 sous.

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi: Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

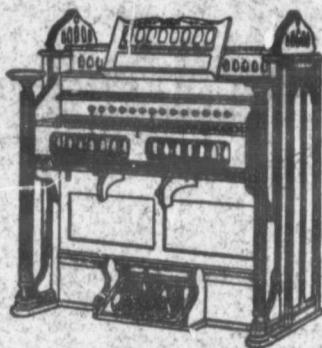
Une Spécialité: **OUVRAGE GARANTI**; Une visite est sollicitée.

# HARMONIUMS - ORGUES

Δ CLAVIER TRANSPOSITEUR

## PRATTE

\*\*\*  
POUR  
ÉGLISES,  
CHAPELLES,  
MAITRISES.  
\*\*\*



\*\*\*  
INDISPENSABLE  
PARTOUT  
OU L'ON  
CHANTE  
\*\*\*

PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

### ANTONIO PRATTE

#### FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

**Magnifiques**  
**Voyages d'Été.**

Par bateau ou chemin de fer

---

Route des touristes entre Montréal, Québec, Gaspé, Percé, Baie des Chaleurs, Ile du Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, St-Jean, Terre-neuve, Halifax, New-York, et les ports intermédiaires.

---

Pour billets, cabines, horaires, etc.

**HONE & RIVET**

Agence Générale de Voyages.

9 Boulevard St-Laurent, - Montréal.

31 rue Buade vis-à-vis la Basilique Québec

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE  
QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 657. — Les Quarante-Heures, 657.*

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Les fêtes cardinalices, 658. — LITURGIE : Musique sacrée, 661. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : La semaine cardinalice, 663. — VARIÉTÉS : La dignité cardinalice d'après le Pape Sixte V, 667. — LES LIVRES : 667.

**Bulletin social :** DOCTRINE : Danger grandissant, 669. — FAITS ET ŒUVRES : Aux Écureuils, 671 ; Le Congrès de l'A. C. J. C., 671.

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 5 juillet.** — VII<sup>e</sup> ap. Pent. PRÉCIEUX SANG DE N. S. J. C. 2<sup>e</sup> cl. Sol. des SS. Ap. Pierre et Paul.  
**Lundi, 6.** — Octave des SS. apôtres Pierre et Paul, *dbi. maj.*  
**Mardi, 7.** — SS. CYRILLE ET MÉTHODE, év. et conf.  
**Mercredi, 8.** — STE ELISABETH, reine du Portugal, veuve.  
**Judi, 9.** — S. ZÉNON ET SES SS. COMP., mart.  
**Vendredi, 10.** — LES SS. SEPT FRÈRES, mart.  
**Samedi, 11.** — S. MICHEL DES SAINTS, conf.  
**Dimanche, 12.** — VI<sup>e</sup> ap. Pent. DEDICACE DES ÉGLISES DU DIOCÈSE, 1<sup>è</sup> cl.

## QUARANTE-HEURES

5 juillet, St-Victor. — 6, St-Camille. — 8, Ste-Famille. — 9, St-Anselme.  
— 10, Pointe-aux-Trembles. — 12, St-Ubal.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### LES FÊTES CARDINALICES

Québec a fait, la semaine dernière, à son Cardinal Archevêque, revenant de Rome, une réception royale. Le clergé, les chefs de l'État, les autorités civiques et le peuple tout entier, protestants aussi bien que catholiques, ont tenu à honneur d'acclamer chaleureusement l'illustre et vénéré prélat qui, à la fois premier pasteur de ce diocèse et premier citoyen de l'ancienne capitale du Canada, nous revenait de la Ville Éternelle, portant dans les plis de sa pourpre comme un reflet auguste de la majesté du Siège Apostolique en même temps qu'un gage infiniment précieux de l'affection du Pape pour ses chers enfants canadiens.

La présence du Délégué Apostolique, et celle de nombreux évêques canadiens, à cette solennelle réception, ajoutait encore de l'éclat au cortège qui accompagnait Son Éminence dans cette entrée triomphale.

Triomphe sans pareil, voilà, au dire de ceux qui en ont été les témoins réjouis et émerveillés, ce que furent les fêtes grandioses qui ont marqué, au cours de la semaine du 22 juin, l'arrivée de S. É. le Cardinal Bégin dans sa ville métropolitaine.

Le spectacle qui s'offrait aux yeux de l'immense multitude groupée autour du monument Laval, en l'après-midi du 23 juin, au moment où Son Éminence gravissait, avec une douce majesté, les degrés du trône cardinalice, est de ceux qui se gravent dans la mémoire pour toute une vie. Le son joyeux des cloches, les décharges d'artillerie, les acclamations de tout un peuple, heureux de pouvoir enfin, après deux semaines d'attente qui lui parurent bien longues, témoigner à son pasteur son amour et son admiration, toutes ces manifestations non équivoques de la joie la plus profonde et la plus noble ne contribuèrent pas peu à faire

de cette scène la plus grande peut-être qui se soit encore déroulée sur les rives du Saint-Laurent.

Lévis avait d'abord magnifiquement reçu son illustre fils, et le tableau qu'offrit aux yeux des milliers de spectateurs, réunis sur la terrasse Frontenac, la traversée du fleuve par le bateau cardinalice était vraiment digne de tenter le pinceau du plus grand des peintres.

Puis, après l'entrée triomphale, ce fut la messe impressionnante du 24 juin, à la Basilique, où le clergé et les communautés religieuses de la ville se groupèrent autour de leur Père vénéré pour chanter à Dieu une hymne solennelle de reconnaissance ; le dîner offert si généreusement par le Séminaire au clergé de Québec et des autres diocèses ; le banquet donné en l'honneur de Son Éminence par les autorités de la ville ; la réception publique, à l'hôtel-de-ville, où, pendant des heures, des milliers de personnes, hommes, femmes, enfants, vinrent déposer, avec un empressement tout filial, au pied du trône cardinalice, le tribut de leur amour et de leur reconnaissance ; la démonstration enthousiaste des Zouaves de Québec, si impressionnante dans sa noblesse militaire, le 26 au soir ; et, enfin, dimanche, à la Basilique, la première messe solennelle à la cathédrale qui ait été rehaussée par la présence du Cardinal Archevêque depuis son retour du Consistoire, messe célébrée par Monseigneur le Vicaire Général, avec le concours distingué de la Chorale de S. Louis de France, de Montréal, et pendant laquelle M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire de Québec, sut tirer avec éloquence les hautes leçons que comporte, pour l'Église de Québec et pour l'Église du Canada, le cardinalat de Mgr Bégin. Comment oublier aussi les magnifiques démonstrations de foi, d'amour et de patriotisme qui marquèrent, en l'après-midi de ce même jour, la fête de la S. Jean-Baptiste, célébrée à Saint-Malo, sous la direction de la Société S. Jean-Baptiste de Saint-Sauveur ?

Les fêtes cardinalices de 1914, admirablement dignes et réussies, ont fait grand honneur à ceux qui les ont si remarquablement organisées. Dans cette mobilisation spontanée et grandiose d'une foule qu'on a évaluée à 50,000 personnes, et qui se portait avec un enthousiasme affectueux à la rencontre du nouveau Prince de l'Église, en ce jour particulièrement inoubliable

du 23 juin, il n'eût dépendu que d'un léger incident que la célébration perdît un peu de son éclat. A la louange des organisateurs, qui surent prendre, jusque dans les moindres détails, les dispositions nécessaires au maintien de l'ordre, et de la foule elle-même, qui sut rester toujours digne, nous sommes heureux de dire que rien n'est venu ternir la splendeur vraiment royale de ces jours bénis.

Mais au milieu de toutes ces splendeurs cardinalices, une cérémonie, d'un caractère plus intime et plus profondément émouvant, est venue apporter au cœur de tous les prêtres du diocèse de bien douces et fortes joies. Nous voulons parler de la présentation des hommages du clergé de Québec à Son Éminence, qui eut lieu le 24 juin au matin dans la Salle des Promotions, à l'Université. Là, plus de pompe extérieure, plus de démonstrations éclatantes ; rien que le respect le plus affectueux et le dévouement filial le plus délicatement exprimé ; on eût dit que la majesté cardinalice elle-même cherchait à s'effacer devant la douceur et la dignité de l'amour paternel.

Dans une adresse, où l'élévation des sentiments le disputait à la perfection du langage, M. l'abbé Ludger Dumais, Supérieur du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, exprima à Son Éminence, avec une remarquable justesse, les sentiments qu'inspire au clergé de Québec l'honneur si hautement mérité que le Saint-Père a voulu, dans sa bonté de Souverain affectueux et juste, accorder à notre Archevêque bien-aimé. Au nom du clergé, M. l'abbé Dumais promit à Son Éminence — promesse joyeusement ratifiée d'avance au fond du cœur de chacun des prêtres du diocèse de Québec — le concours zélé et empressé de tous à toutes les Oeuvres diocésaines, Oeuvres d'Action Sociale et de Presse catholique en particulier, qui doivent leur existence au Cardinal Bégin et qui se trouvent aujourd'hui comme illuminées d'un reflet de la splendeur romaine.

Nous ne pouvons reproduire la réponse si touchante, et si hautement instructive dans ses directions salutaires, de Son Éminence. Après avoir remercié affectueusement son « vaillant » Auxiliaire, Mgr P.-E. Roy, son « dévoué » Vicaire Général, Mgr C.-A. Marois, et tous ses « chers collaborateurs » de leur dévouement à sa personne et de leur générosité au service de l'Église,

le Cardinal a prononcé, entre autres, ces graves paroles, que chacun des prêtres présents s'est empressé de recueillir avec la plus respectueuse attention :

*« Mais si vous voulez que votre travail soit le plus possible fructueux et qu'il soit le plus possible durable, appliquez-vous à créer, à organiser et à maintenir les œuvres et les associations que l'on vous recommande. Celui qui s'isole dans son ministère, et qui travaille en marge des directions autorisées, celui-là peut trouver momentanément un repos assuré, une quiétude plus grande que sa journée n'est pleine et laborieuse ; qu'il prenne garde cependant : il ne peut se flatter de travailler avec le maître, et il exerce sur les âmes une influence amoindrie, que viendront abattre et détruire des influences contraires. Entrez donc dans les vues et les desseins de votre archevêque, de ceux qui ont autorité pour orienter votre ministère et pour le faire capable de produire les meilleurs fruits. »*

Un plus grand attachement à la Sainte Église, au Siège de Pierre, à l'autorité diocésaine, et à toutes leurs directions, voilà donc ce qui aura été, pour tous les catholiques de Québec et du Canada, la grande leçon du cardinalat de Mgr Bégin. Pour le clergé du diocèse, en particulier, cet événement capital aura marqué la consécration définitive de l'orientation magistrale donnée par Mgr Louis-Nazaire Bégin à toutes les Oeuvres d'organisation et de défense religieuse, dont il a si richement doté son beau diocèse.

A. H., ptre.

---

---

## LITURGIE

### MUSIQUE SACRÉE

Extrait du mandement publié par Mgr l'évêque de Bayonne, à la suite du congrès musical tenu dans cette ville en décembre 1913.

Un double devoir s'impose désormais à nous, Nos très chers Frères ; nous devons bannir de nos églises, impitoyablement, toute musique profane ; nous ne devons permettre à l'église que la musique sacrée.

C'est l'ordre de notre Saint-Père le Pape, et personne ne peut se soustraire à cet ordre ; le bon sens, ajouterons-nous, veut qu'il en soit ainsi. Est-ce que l'on chante des *Kyrie* ou des cantiques

aux théâtres: pourquoi, à l'église, dirait-on de la musique d'opéra ?

A chacun sa musique ; chaque musique à sa place.

Pie X a dit : « La Musique sacrée, comme partie intégrale de la liturgie solennelle, participe à sa fin générale qui est la gloire de Dieu, avec la sanctification et l'édification des fidèles ». Puisque donc la liturgie et le chant se complètent, le prêtre ne saurait rester indifférent sur cette question de la musique sacrée. Encore moins croira-t-il que la musique est chose superflue, ou de pur agrément dans les cérémonies religieuses.

Pie X affirme qu'il n'est pas difficile au clergé zélé de fonder des scholæ même dans les petites églises, dans les églises de campagne. Quelques curés de ce diocèse en ont fait l'expérience ; en peu de temps, avec les enfants, avec les congréganistes de Marie, ils sont arrivés à des résultats très'appréciables.

Voilà, dans l'ensemble, les règles pratiques édictées par Pie X sur la musique sacrée. Ces règles sont devenues loi générale qui oblige l'Église universelle depuis que le pape a écrit les lignes suivantes : « Nous publions la présente *Instruction* à laquelle, comme un code juridique de la musique sacrée, nous voulons, PAR LA PLÉNITUDE DE NOTRE AUTORITÉ APOSTOLIQUE, QU'IL SOIT DONNÉ FORCE DE LOI, ET NOUS EN IMPOSONS A TOUS, PAR LE PRÉSENT CHIROGRAPHE, LA PLUS SCRUPULEUSE OBSERVANCE. »

Le soin de favoriser cette réforme a été surtout laissé, par la volonté de Pie X, aux évêques, aux chanoines des collégiales et des cathédrales, aux curés et recteurs des églises, aux supérieurs des séminaires, des instituts ecclésiastiques et des communautés religieuses, aux maîtres de chapelles.

Ces désignations sont faites par le *Motu proprio*. Tous ceux-là donc sont tenus de travailler sans retard et hardiment à l'exécution et au développement de la réforme commandée. Il ne leur est pas permis de se cantonner dans les vieilles routines, de se réfugier dans les anciens errements. S'il y a des obstacles, on les écartera doucement, mais avec fermeté ; s'il y a des oppositions, on les vaincra par la persuasion ; on n'a plus le droit de maintenir le *statu quo*, même pour ménager des méthodes, condamnées aujourd'hui par la plus haute autorité à laquelle les catholiques doivent tous une humble obéissance. L'Église reste maîtresse chez elle.

Qu'à l'unité de foi, de rite, vienne s'ajouter l'unité de chant : *una fides, unus cantus*.

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

### LA SEMAINE CARDINALICE

**Mardi, 23 juin.** — Son Éminence le Cardinal Bégin, après avoir été l'objet de touchantes manifestations à New-York et à chacune des paroisses sur le parcours du Québec Central, arrivait parmi nous mardi dernier, le 23 juin, et Québec et Lévis fêtaient d'une manière inoubliable le retour de notre premier pasteur.

C'est la ville de Lévis qui la première eut l'honneur d'acclamer et de souhaiter la bienvenue à notre cardinal, et elle l'a fait royalement. A l'arrivée du train, S. G. Mgr Roy, accompagné de M. le pro-maire Veilleux de Lévis vont tout d'abord saluer Son Éminence qui est accueillie à sa sortie du train par les acclamations de la foule massée sur son passage ; les élèves du Collège de Lévis, chantent avec accompagnement de fanfare le « Christus vincit », tandis que les Zouaves de Québec font une haie d'honneur. Après la présentation des personnages officiels de la ville de Lévis, M. le pro-maire présente une magnifique adresse à laquelle Son Éminence répond par une allocution toute paternelle.

Immédiatement après, le cortège se dirige vers le « Lady Grey » qui avait été mis à la disposition de Son Éminence par le gouvernement fédéral et sur lequel, Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la Province, les honorables Pelletier, Doherty et Coderre, et les représentants des autres grands corps de l'État l'attendaient.

Au quai du Roi, à Québec, Son Éminence est reçue par Mgr C.-A. Marois, V. G. accompagné de M. l'abbé Jules Laberge ; de Son Honneur le maire Drouin ; du représentant de S. A. R. le duc de Connaught, le capitaine Buller ; du capitaine Watson et du commandant Tweedie, de l'*Essex* et du capitaine Trudel. Son Éminence se rend au trône où a pris place S. Excellence Mgr Stagni, délégué apostolique au Canada et c'est là qu'a lieu la présentation des personnages officiels : le représentant du gouverneur général ; Sir François Langelier ; Sir Lomer Gouin ; NN. SS. les évêques Blais, de Rimouski ; Émard, de Valleyfield ; Labrecque, de Chicoutimi ; Larocque, de Sherbrooke ; Brunault, de Nicolet ; Forbes, de Joliette ; O'Leary, de Charlottetown ; McNally, de Calgary ; O'Brien, de Peterboro ; Blanche, du Vicariat Apostolique du Saint-Laurent ; Latulippe, du Témiscamingue ; M. le chanoine Dauht, vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, représentant de Mgr l'Archevêque de

Montréal ; Dom Pacôme, abbé mitré d'Oka ; MM. les vicaires généraux de Québec, Rimouski, Chicoutimi et Trois-Rivières, de nombreux prélats ; MM. les supérieurs de nos différents collèges, des juges, des ministres fédéraux et provinciaux ; des conseillers législatifs ; les échevins de Québec, etc.. S. Éminence le cardinal monte alors dans un magnifique carrosse traîné par quatre chevaux et s'avance ainsi au milieu des applaudissements de la foule et des chants des élèves des Sœurs de la Congrégation, placées près de l'église Notre-Dame, jusqu'au monument Laval, où S. Honneur le maire de Québec lui présente une adresse de bienvenue à laquelle le cardinal a répondu. Le cortège se remet en marche, et sur le parcours, les orphelins, les élèves des Sœurs de la Charité ainsi que celles des Dames Ursulines chantent des hymnes appropriées. A son arrivée en face de la Basilique, où un magnifique trône a été placé, M. le Curé Laflamme reçoit Son Éminence, selon les rites du Pontifical Romain, puis Son Éminence fait son entrée solennelle dans sa cathédrale, où l'on chante un *Te Deum*.

C'est après cette cérémonie que S. Excellence le Délégué Apostolique adresse à Son Éminence le Cardinal Bégin ses salutations les plus respectueuses, auxquelles répond S. Éminence, qui se rend immédiatement après à son palais cardinalice.

Concert et illumination. — Le soir, pas moins de 30,000 personnes se sont groupées au pied du monument Laval et dans le jardin Montmorency pour assister au concert en plein air et aux feux d'artifice qui ont été lancés de Québec et de Lévis. Son Éminence accompagnée de S. E. le Délégué Apostolique et de plusieurs évêques et autres dignitaires ecclésiastiques a bien voulu passer la soirée au milieu de cette multitude toute joyeuse de le revoir encore.

Les principaux édifices de la ville de Québec et de Lévis étaient brillamment illuminés durant cette soirée.

**Mercredi, 24 juin.** — *Hommages du Clergé.* Mercredi matin, S. Éminence se rendait processionnellement du Palais archiépiscopal à la Basilique, où elle célébrait la messe en présence de son clergé, des différentes communautés de la ville et d'un grand nombre de fidèles. Le Cardinal était assisté de NN. SS. Têtu et Gagnon.

C'est la chorale de l'école des Frères de Saint-Jean-Baptiste de Québec qui avait été chargée de la partie musicale, et elle s'est acquittée de sa tâche avec habileté et bon goût.

Vers 10.30 heures, S. Éminence arrivait à la salle des Promotions de l'Université Laval où s'étaient réunis plus de six cents prêtres et religieux qui la reçurent au chant de « Oremus pro Pontifice nostro Pio », « Oremus pro Cardinali nostro ». Ce fut M. l'abbé Ludger Dumais, supérieur du Collège de Sainte-

Anne, qui, au nom de tous ses confrères, lut une adresse de bienvenue à Son Éminence. Le Cardinal sut trouver, pour y répondre, dans son cœur de pasteur et de père, les paroles les plus touchantes.

Son Éminence a ensuite assisté au dîner offert en son honneur par le Séminaire et auquel ont pris part plus de 300 prêtres, venus de toutes les parties du diocèse, de la province, du Canada et même des États-Unis.

**Banquet de la ville.** — Le soir à 8 heures, la ville offrait un grand banquet auquel assistaient tous les personnages officiels et l'élite de la société canadienne ; au cours du dîner, Son Éminence, dans sa réponse au discours du maire, annonçait que Sa Sainteté Pie X avait daigné conférer à M. N. Drouin, maire de Québec, la dignité de Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire-le-Grand.

**Jéudi, 25 juin.** — *Honneurs pontificaux.* Jeudi matin, à 10 heures, au cours d'une réunion tout intime au salon de l'Archevêché, Son Éminence conférait à quatre citoyens le titre de Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire-le-Grand et à trois autres le titre de Chevalier du même Ordre, que Sa Sainteté avait daigné leur accorder en reconnaissance de leurs services à la cause catholique en ce diocèse.

Ces nouveaux Commandeurs sont : l'hon. F. X. Lemieux, juge en chef de la cour supérieure à Québec, président de la Ligue antialcoolique de Québec ; l'hon. Thomas Chapais, conseiller Législatif, vice-président de la même Ligue et membre du Conseil Central de la Croix Noire, vice-président du Comité permanent de la Langue française en Amérique, l'hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique ; M. Cyrille Tessier, vice-président de l'Action Sociale Catholique et président de la Caisse d'Économie Notre-Dame ;

M. Étienne Paradis, négociant, bienfaiteur de l'Action Sociale Catholique et membre du Comité permanent de l'Action Sociale Catholique ;

M. Adjuitor Rivard, avocat, C. R., secrétaire général du Comité Permanent de l'Action Sociale Catholique, président de la Société du Parler Français au Canada, président général de la Société S. Jean-Baptiste de Québec, secrétaire général du Comité Permanent de la Langue Française en Amérique ;

M. F.-X.-Jules Dorion, Directeur de « L'Action Sociale », Lt-Colonel et Commandant des Zouaves Pontificaux de Québec, secrétaire de la Ligue Antialcoolique de Québec et président de la Ligue de la Presse catholique du Canada et des États-Unis.

Dans l'après-midi, S. Éminence était reçue chez les Sœurs

de la Charité, qui compte, parmi ses membres la Révérende Mère Sainte Justine, sœur de notre cardinal.

Le soir, Elle était l'objet d'une grande réception publique à l'Hôtel de Ville.

**Vendredi, 26 juin.** — S. G. Mgr Bruchési au Palais cardinalice. Vendredi matin, S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, arrivait à Québec sur l'« Alsatian », revenant de son voyage « ad limina ». Sa Grandeur s'est rendue aussitôt au palais cardinalice pour présenter ses hommages à Son Éminence le cardinal Bégin.

**Hommage des Zouaves de Québec.** — Vendredi soir, tambour battant et clairons sonnait, les Zouaves de Québec, allaient présenter leurs hommages à Son Éminence le Cardinal Bégin, leur patron. A l'arrivée de Son Éminence, le peloton présenta les armes tandis que les clairons sonnaient.

M. le chevalier Rouleau, au nom de tous présente ses respectueux hommages au Cardinal. Dans sa réponse, Son Éminence sut trouver des mots touchants pour ses chers amis les Zouaves auxquels il distribua un petit souvenir, une médaille bénite par le Saint-Père.

**Samedi, 27 juin.** — Samedi midi, Son Éminence a assisté, à la citadelle, à un déjeuner auquel elle avait été invitée par S. A. R. le duc de Connaught.

**Dimanche, 28 juin.** — Les fêtes en l'honneur de S. Éminence se sont terminées dimanche par une messe solennelle chantée à la Basilique par Mgr C.-A. Marois, V. G. assisté de MM. les abbés Cyrille Labrecque et C. Deslauriers et à laquelle Son Éminence assistait, au trône.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé Camille Roy du Séminaire.

Le chant a été exécuté par la Chorale de Saint-Louis de France de Montréal.

Son Éminence s'est ensuite rendue à Saint-Malo, où la Société Saint-Jean-Baptiste lui a présenté une adresse, puis après un banquet à la maison de la Providence, tous sont venus reconduire avec fanfare et gardes le cardinal à son palais.

**Pour le Congrès de Lourdes.** — S. G. Mgr Roy, accompagné de MM. les abbés Camille Roy et Alexandre Roy, s'est embarqué jeudi sur l'« Alsatian » avec les nombreux congressistes du pèlerinage national canadien de Lourdes, dont S. G. Mgr l'Auxiliaire de Québec a la direction. Le drapeau des pèlerins, un beau drapeau du S. Cœur, a été solennellement béni avant le départ à la Basilique par Mgr Roy.

## VARIÉTÉS

### LA DIGNITÉ CARDINALICE

D'APRÈS LE PAPE SIXTE V

Nous sommes heureux de pouvoir citer aujourd'hui les très belles paroles que le Pape Sixte V consacre à la dignité cardinalice, dans la Bulle où il fixe à soixante-dix le nombre des cardinaux (15 décembre 1585) :

« Les Cardinaux sont la partie la plus noble de la personne du Pape et ses membres principaux. Or, comme le Pontife romain, successeur de Pierre sur le même Siège, vrai Vicaire de Jésus-Christ par commandement divin, possède le faite de la suprême dignité apostolique et en tient lieu en terre, ainsi les Cardinaux de la Sainte Église romaine sont les personnes qui représentent les saints apôtres quand ils étaient les ministres de Jésus-Christ qui prêchait le royaume de Dieu et consommait le mystère de la rédemption des hommes. Ils sont ministres du Souverain Pontife dans l'exercice de sa charge sacerdotale, l'assistent en qualité de conseillers et coadjuteurs dans le gouvernement de l'Église catholique dont il est le chef ».

---

---

## LES LIVRES

L'abbé PAILLER. *La Prédication populaire*. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte), in-12, 487 pages, 3.50 francs. En vente chez J.-P. Garneau, 47, rue Buade, Québec.

Réimpression d'un ouvrage qui a généralement été goûté du clergé paroissial. Il y a un sermon pour chaque dimanche de l'année, et toujours d'après les Saints (S. Alphonse, S. Charles Borromée, S. Jean Chrysostôme, S. Grégoire le Grand, S. Augustin, S. Léon, S. Jérôme, S. François de Sales, etc.) C'est vraiment populaire, très apostolique, simple et agréablement présenté. C'est un ouvrage qui rendra service à nos confrères.

Y. D'ISNÉ. *Une française au XXe siècle*. Paris (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette), in-12, 180 pages, 2 francs.

*Une Française au XXe siècle* est une de ces âmes d'élite comme la France en possède encore beaucoup, heureusement. Son journal est

tout un enseignement, tout un programme de vie, l'idéal même du rôle de la femme chrétienne à notre époque. Cet idéal ne paraît ici ni trop élevé, ni trop inaccessible, il n'a pas la sécheresse d'une leçon, d'un thème savamment développé. C'est une charmante étude, faite d'après nature, très attachante, très mouvementée, très dramatique.

Le récit est allègre, rapide, animé, le style limpide et élégant, tout le livre est passionnant d'intérêt, et quand on l'a commencé, on ne peut plus le fermer qu'à la dernière page.

RÉNÉ D'ARZEL. *La vie chaste*. Paris (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette), in-12, 220 pages, 2 francs.

Introduire la poésie et même le drame dans un sujet qui semblait devoir les exclure, telle est la tentative originale de M. René d'Arzel. Son dessein a été de rendre la morale attrayante et de se faire lire, non seulement par les éducateurs et les prédicateurs, mais par les jeunes gens auxquels son livre s'adresse. Pour cela, il s'est donné garde de choisir la forme du traité ou de la conférence que, bien à tort évidemment, la jeunesse classe d'emblée et sans examen dans le genre ennuyeux. Il suppose une correspondance entre un tout jeune homme, Yves de Trégoët, et un de ses anciens maîtres.

Une lutte s'engage pour reconquérir cette jeune âme à la vertu, lutte dramatique, dont nous suivons avec intérêt les péripéties jusqu'au jour où, cédant à l'attrait de la grâce, il remporte sur lui-même une première et éclatante victoire. Comme dans un drame, l'intérêt se soutient jusqu'au bout.

L'abbé V.-D. ARTAUD. *La Vierge Marie*. Paris (Gabriel Beauchesne, libraire-éditeur, 117, rue de Rennes), vol. in-16 couronne de VIII-422 pages, 3.50 francs.

*La Vierge Marie*, que vient de publier M. l'abbé Artaud, est une série de trente et une conférences sur les mystères de la vie de la sainte Vierge. Ce qui signale spécialement à l'attention ce Mois de Marie, c'est le grand nombre de traits historiques qu'il contient, non pas seulement juxtaposés, comme ils le sont habituellement dans les ouvrages de ce genre, mais mélangés au récit, faisant corps avec lui, et venant, en quelque sorte, l'illustrer d'une façon très heureuse.

J.-V. BAINVEL. *La vie intime du Catholique*. Paris, (Gabriel Beauchesne, éditeur, 117, rue de Rennes), in-12, XII-116 pages, 1.25 francs.

« Ce livre n'est pas, à proprement parler, un ouvrage de piété, non plus que de théologie. C'est une étude d'expérience religieuse, une œuvre d'observation. » Mais l'auteur espère que « cet opuscule donnera une idée plus juste de la vie catholique à ceux qui n'en vivent pas et aidera ceux qui en vivent déjà à en prendre une conscience de plus en plus nette pour vivre dans sa plénitude. »

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### DANGER GRANDISSANT

Plus un danger grandit, plus il faut lui opposer une résistance grandissante. Ceux-là ont doublement tort et ils sont doublement à réprover, pour leur manque de clairvoyance et de courage, qui en prennent aisément leur parti, en se désintéressant du péril ou même en le secondant, sous prétexte qu'on ne saurait l'arrêter, qu'il est trop général.

Or un de ces dangers grandissants que tous les hommes intelligents et patriotes devraient s'appliquer à combattre dans la mesure de leurs forces, c'est la désertion des campagnes, c'est l'accroissement, anormal et dangereux à tout point de vue, des agglomérations urbaines.

On a dit bien des fois que ce mal devient partout général et que bien des causes mauvaises travaillent à aggraver ce mauvais mouvement. Causes industrielles des grandes fabriques, qui demandent un grand nombre d'ouvriers groupés autour d'elles. Causes économiques des salaires payés aux ouvriers des fabriques, proportionnellement plus élevés que ceux payés aux ouvriers des campagnes. Embauchage trop bien organisé, qui draine les réserves vigoureuses des campagnes vers les chantiers urbains, par l'appât de ces salaires plus élevés. Causes morales surtout ou plutôt immorales, qui sont la fuite du travail réputé humble et pénible de la campagne, pour les facilités d'amusements et de plaisir que donnent les villes. L'orgueil s'unit ainsi aux attraits de tous les plaisirs pour éloigner des campagnes ceux qui y devraient rester et pour attirer vers les villes, ceux qui n'y devraient pas venir.

Une autre cause s'ajoute chez nous aux autres, non, il est vrai, pour dépeupler les campagnes, mais pour augmenter les dangers des villes : celle de l'émigration qui nous arrive surtout d'Europe. C'est ce qui fait que l'on se plaint déjà dans l'Ouest, dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, que les villes aient une population trop élevée, comparée à celle des campagnes.

C'est ce qui fait que l'on a là-bas des centaines et des centaines d'hommes sans travail, proie facile aux mains des socialistes et des organisateurs de démolitions sociales. Les campagnes pourraient fournir du travail à ces désœuvrés, mais ils

ne veulent pas travailler à la campagne. Ils ne veulent travailler qu'à la ville ou dans les industries manufacturières. Bien plus, à Edmonton, tout dernièrement, les sans travail demandaient de l'ouvrage, mais ils avaient bien soin de déterminer eux-mêmes qu'ils ne travailleraient cependant pas à un prix moindre que celui fixé par l'*union*, c'est-à-dire trente-huit cents par heure.

De pareilles prétentions faut juger quels éléments nous a apportés l'immigration ; elles montrent aussi les dangers que présentent les agglomérations urbaines, lorsqu'elles n'ont pas, pour les diriger, les chefs sages et vertueux qu'elles doivent avoir.

Il importe donc à toutes nos classes dirigeantes de connaître le danger économique, social et religieux que constituent la désertion des campagnes et l'affluence disproportionnée vers les villes des populations ouvrières.

Là-bas, dans l'Ouest, tous les hommes soucieux de l'avenir du pays nous demandent de leur envoyer de bons paysans, d'honnêtes cultivateurs, qui seront une source de richesses, de bien-être et aussi d'honnêteté et de stabilité. Ils sentent le besoin de cet élément stable pour remédier aux dangers apportés par l'autre élément plus exposé aux désordres. Au point de vue religieux, les évêques et les prêtres formulent la même demande de voir augmenter les bonnes populations rurales.

Or les dangers et les besoins plus visiblement manifestes dans un pays en formation, comme l'Ouest, doivent être une leçon dont nous avons à faire notre profit ici, dans notre province.

Il faut encourager notre peuple à rester à la campagne, aux fortifiants travaux des champs, et il faut lui faciliter cette noble tâche. Il faut lui faire voir les futilités et les mensonges des raisons plus apparentes que réelles qui l'attirent vers la ville, et la réalité trop évidente des déceptions qui l'y attendent.

Il faut aussi leur faire comprendre, outre les raisons d'ordre personnel, celles qui regardent le bien de la famille, le bien des enfants qui vont grandir, le bien de la patrie et de la race qui réclame que les *habitants* restent notre classe la plus solide et la plus nombreuse, notre classe aussi la plus heureuse et la plus honorée.

Il y a là un travail d'apostolat à accomplir pour soutenir les bonnes volontés et pour redresser celles qui se laissent trop facilement égarer. Il faut que tous les guides de l'opinion, tous ceux qui font partie de nos classes dirigeantes comprennent sur ce point leur devoir et leur mission.

Au point de vue de notre avenir, il n'est pas d'œuvre temporelle plus importante que celle d'assurer à notre classe agricole, par les encouragements à donner à l'agriculture et à la coloni-

sation, la stabilité et le développement que requièrent le bien de l'Église et celui de la patrie.

Combattons la désertion des campagnes.

J.-A. D.

---

---

## FAITS ET ŒUVRES

### AUX ÉCUREUILS

Dimanche, le 28 juin dernier, à la demande du curé des Écureuils, M. l'abbé Gaudiose Turgeon, le Conseil Central de la Croix Noire y déléguait deux de ses membres, M. le docteur Albert Jobin et M. le notaire J.-Ed. Plamondon.

Ils avaient pour mission d'appuyer de leur parole et de leur présence le beau mouvement de tempérance inauguré dans cette paroisse et si favorablement soutenu par sa brave population.

À deux heures et demie de l'après-midi, la cloche de la petite église y appelait les pères et mères de familles et les jeunes filles et les jeunes gens.

Après le chant d'un cantique de circonstance, M. le docteur Jobin, prend le premier la parole, et fait le tableau saisissant des méfaits de l'alcool sur la santé, appuyant surtout avec force sur les raisons qu'a la mère de famille de s'abstenir de toute boisson forte à cause de son influence néfaste sur les tout petits enfants.

À son tour, M. l'abbé Théophile Dumas, missionnaire diocésain, monte à la tribune et y explique le devoir qui incombe à toute personne de pousser au bien son prochain, de faire, en un mot, de l'action sociale.

Enfin, M. le notaire Plamondon démontre les effets pernicieux des liqueurs enivrantes au point de vue de la morale, montrant comment elles font de la famille chrétienne heureuse un enfer anticipé, et, par suite, le malheur de la société toute entière.

M. le curé Turgeon offre ensuite aux conférenciers ses remerciements les plus chaleureux, et clôt la cérémonie par la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Les conférenciers ont emporté de leur journée aux Écureuils et de l'excellent accueil qu'on leur y a fait le meilleur souvenir.

### LE CONGRÈS DE L'A. C. J. C.

Le Congrès décennal de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, qui a pris pour sujet d'étude, *le devoir social*, s'est ouvert, dimanche, le 28 juin, à Montréal, par une communion générale des délégués de l'Association, à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, et par une messe solennelle, antée à la cathédrale par S. G. Mgr Bruchési. M. l'abbé

Perrier y prononça un sermon éloquent sur le but de l'A. C. J. C.

Dans l'après-midi, au Windsor, un banquet réunissait 600 convives. M. l'échevin Ménard, un ancien de l'A. C. J. C., souhaita la bienvenue aux congressistes, au nom de la ville de Montréal. Des discours furent prononcés par S. G. Mgr Bruchési, les RR. Bellavance, S. J. et Chaput, S. J ; M. l'abbé L.-A. Groulx, MM. Camille Tessier, V.-E. Beaupré et Gustave Monette.

Le soir, à eu lieu, à l'Université Laval, la séance solennelle d'ouverture. M. Anatole Vanier, président de l'Union Régionale de Montréal a souhaité la bienvenue aux congressistes. M. l'abbé Henri Gauthier, P. S. S., curé de Saint-Jacques, a parlé du « rôle de l'étude dans la préparation à l'accomplissement du devoir social ». Il a recommandé aux jeunes d'étudier l'Évangile et les auteurs catholiques qui traitent de la question sociale, et a demandé à ses auditeurs de travailler à éclairer et à secourir le peuple. M. le Dr Baril a parlé de « l'Église et la question sociale ». Il a défini le devoir social « l'obligation qui incombe à tout homme de faire la part de la société dans son travail de chaque jour, ou mieux, l'obligation pour l'individu non seulement de travailler à assurer son bien-être matériel, mais encore de consacrer une partie de son énergie à promouvoir les intérêts de la société dont il forme partie intégrante. »

S. G. Mgr Bruchési a clôturé la séance en félicitant les orateurs. Des dépêches avaient été adressées, au commencement de la séance, au Souverain Pontife, au Délégué Apostolique, à S. É. le Cardinal Bégin, aux Canadiens-Français de l'Ontario, à la Jeunesse Catholique de France et de Belgique.

Lundi, les séances d'étude ont été consacrées à entendre les rapports de M. Alphonse Désilets sur « le devoir social à la campagne », de M. Oscar Hamel sur « le devoir social et les professions libérales » et de M. Arthur Saint-Pierre sur « le devoir social dans les milieux industriels et commerciaux. »

La journée de mardi a été consacrée aux séances du Conseil fédéral.

Le soir, à eu lieu, à l'Université Laval, la séance solennelle de clôture où, après les discours de M. Guy Vanier sur le caractère essentiellement social de l'A. C. J. C., du R. P. Bellavance, S. J. sur l'A. C. J. C., école de préparation pour les apôtres sociaux, du R. P. Colclough, S. J., aumônier-général de l'Association, sur les conclusions du Congrès, M. Adjutor Rivard, secrétaire général du Comité Permanent de la Langue française, en Amérique a terminé la séance en prononçant un discours sur « le devoir social et la vie nationale. »

Une fête champêtre a réuni tous les congressistes à Dorval, mercredi, le 1er juillet.

Nous reparlerons de cet intéressant Congrès.

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le  
31 mars 1914 - \$454,368.15

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1914

|                | SECTIONS | SOCIÉTAIRES | PENSIONS | ACTIF        |
|----------------|----------|-------------|----------|--------------|
| 1909           | 45       | 1,880       | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910           | 149      | 8,540       | 19,269   | 72,217.94    |
| 1911           | 224      | 14,228      | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912           | 214      | 19,326      | 39,211   | 284,855.82   |
| 1913           | 349      | 24,492      | 47,957   | 423,745.31   |
| 1914 (31 mars) | 350      | 25,295      | 49,465   | 454,368.15   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"  
126, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

X. LESAGE, Gérant.

Agents à Québec : MM. S. Côté 91, rue St Michel,  
Leclerc & Deguise, Ed. "Merger"

**INSTALLATION**  
**d'éclairage à l'électricité**

---

**ACCESSOIRES**  
**et appareils électriques**  
**de tous genres**

---

**Prix les plus bas**

---

**Goulet & Bélanger**

**Ingénieurs-Électriciens**

**82 rue de la Couronne**

**QUÉBEC**

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

SON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des VERRES TORIQUES  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des VERRES  
TORIQUES. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne ENTIERE SATISFACTION.

**P. C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1880.

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelleurs sur articles métalliques  
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

### AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET  
VENTE de CIERGES  
fabriqués suivant les  
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau: 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

## LOUIS VEUILLOT

|                                                          |       |                                                                                                |      |
|----------------------------------------------------------|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Correspondance. 8 vols in-8. . . . .                     | 12.00 | Les Coulevres. 1 vol. in-12. . . . .                                                           | 0 50 |
| Cà et Là. 2 vols in-12. . . . .                          | 2.00  | Vie de la Mère Anne-Séraphine Boulier. 1 volume in-12. . . . .                                 | 0.50 |
| Le Parfum de Rome. 2 vols in-12. . . . .                 | 1.75  | L'Honnête Femme. Préface de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12. . . . .                              | 0.85 |
| Les Odeurs de Paris. 1 vol. in-12. . . . .               | 1.00  | Cara. Poème. in-12 carré. . . . .                                                              | 1.00 |
| Les Livres-Penseurs. 1 vol. in-12. . . . .               | 0.85  | Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill. . . . .                                                        | 0.40 |
| Historiettes et Fantaisies. 1 v. . . . .                 | 0.85  | Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill. . . . .                                                        | 0.40 |
| La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. 1 volume. . . . . | 1.00  | Les Pèlerinages de la Suisse. 1 volume in-8 illustré. . . . .                                  | 0.40 |
| La Guerre et l'homme de Guerre. 1 volume. . . . .        | 0.85  | Derniers Mélanges (1872-1877). 4 vols. in-8. \$6.00. Chaque volume se vend séparément. . . . . | 1.50 |
| Le Droit du Seigneur au Moyen-Âge. 1 volume. . . . .     | 0.85  | Lettres à Mlle Charlotte de Grammont. 1 volume in-12. . . . .                                  | 0.85 |
| Corbin et d'Aubecourt. 1 volume in-12. . . . .           | 0.50  | Pages choisies. Avec introduction, critique d'Antoine Albalat. 1 volume. . . . .               | 0.85 |
| Le même, édition illustrée. . . . .                      | 0.25  |                                                                                                |      |

## J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ———— O

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

# O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.  
**QUÉBEC**

---

## PICARD & DUQUET

ENR.

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

---

### Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

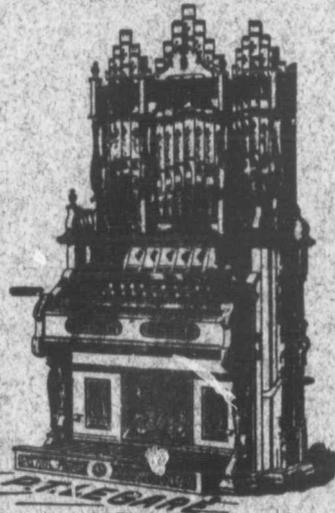
**MESSIEURS LES MEMBRES  
DU CLERGÉ**

sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

**P. T. LEGARÉ LTÉE.**  
273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





## La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et exécuté sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.**

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.  
**LIMOILLOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).  
**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

**COFFRETS DE SURETÉ** à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

**LA CAISSE D'ÉCONOMIE**, en raison même de sa charte et de la nature de ces opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles